

DÉCLARATION DES PERFORMANCES

conformément à l'UE Règlement Produits de Construction (RPC) n° 305/2011 et le Règlement délégué (UE) n° 574/2014 de la commission

N° DoP-DE-013952 003 [CH]

1. *Code d'identification unique du type produit:*

013952 003 (weber.tec Superflex D 2) CM O1P

2. *Usage(s) prévu(s):*

Produit d'imperméabilisation appliqué en phase liquide utilisé sous carrelage collé

3. *Fabricant:*

Saint-Gobain Weber GmbH
Schanzenstrasse 84
40549 Düsseldorf
Germany
<http://www.de.weber>

4. *Mandataire:*

SAINT-GOBAIN WEBER AG
Täfernstrasse 11b
5405 Baden-Dättwil
Switzerland
<http://www.ch.weber>

5. *Système(s) EVCP:*

Système EVCP 3

6. *Norme harmonisée:*

EN 14891:2017

Organisme notifié: 0761 - Materialprüfanstalt für das Bauwesen, Braunschweig MPA

7. *Performance(s) déclarée(s):*

Caractéristiques essentielles	Performance
Adhérence initiale par traction	≥ 0,5 N/mm ²
Étanchéité à l'eau	aucun passage d'eau
Aptitude au pontage de fissures	≥ 0,75 mm
Aptitude au pontage de fissures à basse température (-5 °C) (O1)	≥ 0,75 mm (-5 °C)
Aptitude au pontage de fissures à très basse température (-20 °C) (O2)	NPD
Adhérence par traction après action de la chaleur	≥ 0,5 N/mm ²
Adhérence par traction après immersion dans l'eau	≥ 0,5 N/mm ²
Adhérence par traction après action du lait de chaux	≥ 0,5 N/mm ²
Adhérence par traction après cycles de gel/dégel	≥ 0,5 N/mm ²
Adhérence par traction après de contact avec de l'eau chlorée	≥ 0,5 N/mm ²
Substances dangereuses	voir FDS

8. *Documentation technique appropriée et/ou documentation technique spécifique:*
Nombre de documents: Non applicable
Exigences: Non applicable

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. La présente déclaration des performances est conforme à l'UE Règlement Produits de Construction (RPC) n° 305/2011 et établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par:

Dr. Carsten Zilg
Dr. Benjamin Krebs

.....
(Nom)

Saint-Gobain Weber GmbH

Lieu

(Lieu)

12-11-2018 - 16:15

Date

(Date de délivrance)

.....
i.v. 



Annexes à la DDP en accord avec le RPC Article 6(5) et la réglementation REACH (EC) N° 1907/2006, Article 31 ou Article 33

1. (31) *Fiche de données de sécurité:*